



PRÉFÈTE DES ALPES- DE-HAUTE- PROVENCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 07/04/2021

RIEZ ET ORAISON, NOUVELLES LAURÉATES DU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Les petites villes, fers de (re)lance

Le programme "Petites villes de demain" s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralité et pouvant montrer des signes de fragilité. Il vise à renforcer l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs, et le maillage territorial en permettant aux communes de répondre aux enjeux d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement des services et des activités et de valorisation du patrimoine bâti et paysager. Le programme "Petites villes de demain" se donne également pour objectif de conforter leur rôle éminent **dans la transition écologique et l'équilibre territorial.**

Ce programme est organisé en trois piliers d'intervention :

- **un appui global en ingénierie** pour permettre aux petites centralités de maîtriser et de piloter efficacement et durablement leur projet global de revitalisation (par exemple une subvention d'un poste de chef de projet jusqu'à 75%), et l'apport d'expertises externes ;
- **les financements sur des mesures thématiques ciblées**, mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place ;
- **l'accès à un réseau professionnel étendu** à travers la création du « Club des Petites Villes de Demain », pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.

Riez et Oraison, rejoignent les neuf communes lauréates dans les Alpes-de-Haute-Provence

Annot, Barcelonnette, St André, Castellane, Château-Arnoux-Saint-Auban, Seyne, Sisteron, Forcalquier et Banon ont été annoncées comme premières lauréates du département par le Premier ministre, lors du Comité interministériel à la ruralité qui s'est tenu le 14 novembre 2020.

Riez et Oraison faisaient initialement partie d'une liste de 16 communes du département répondant aux critères pour rejoindre le programme « Petites Villes de Demain » publiée par l'INSEE en 2019. Le quota de villes lauréates ayant été atteint pour la région Provence-Alpes-Côte-D'azur en 2020, elles ont finalement été retenues en 2021 grâce à la mobilisation et au travail commun de Madame la Préfète, Violaine DEMARET et de Monsieur le préfet de Région, Christophe MIRMAND et grâce au soutien des trois parlementaires dont celui, décisif, de Christophe Castaner.

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex